

## L'alternance :

Ce système de formation permet de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture de l'entreprise. L'alternance est fondée sur une phase pratique (en entreprise) et une phase théorique (en cours) qui s'alternent.

Un contrat à durée limitée ou dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée, est conclu entre l'employeur et l'alternant.

## Le contrat de professionnalisation :

Lorsque l'alternant souhaite obtenir un diplôme National (BUT, Licence, Master...) ou un titre à finalité professionnelle. Sa durée est d'1 an, et il peut être prolongé selon les situations.

## Le contrat d'apprentissage :

Il permet à l'alternant d'acquérir une qualification professionnelle reconnue, un certificat de qualification professionnelle (CQP), une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale... Sa durée varie de 1 à 3 ans pour la période d'apprentissage et il peut être prolongé d'1 an en cas de redoublement, de réorientation ou d'une spécialisation complémentaire.

## Les avantages de l'alternance :



### Pour l'employeur :

- former un futur salarié en lui apprenant un métier ;
- recruter une personne adaptée aux besoins de l'établissement d'accueil ;
- apporter un regard neuf et des compétences nouvelles au sein de l'entreprise ;
- avantages financiers ;
- être soutenu par l'IUT au niveau pédagogique et administratif en amont, pendant et après la formation ;
- être partenaire de la formation et de la construction des jeunes ;
- profiter de l'expérience d'un étudiant qui a déjà un vécu théorique...



### Pour l'alternant :

- obtenir un diplôme ou une qualification parmi un large choix de métiers ;
- bénéficier de la prise en charge des frais de formation ;
- mettre en pratique les enseignements théoriques ;
- avoir une expérience professionnelle concrète qui facilitera ensuite son accès à l'emploi...

## Vos contacts



- **BUT GEII et LP Mécatronique : Céline BEAUJARD**  
celine.beaujard@u-bourgogne.fr  
03 85 73 10 94
- **BUT GMP et LP INCF : Christophe GONIN**  
christophe.gonin@u-bourgogne.fr  
03 85 73 10 70
- **BUT MP : Catherine VIGGIANO**  
catherine.viggiano@u-bourgogne.fr  
03 85 73 10 63 / 06 21 03 06 00
- **BUT TC : Sandrine MORIN**  
sandrine.morin@u-bourgogne.fr  
03 85 73 10 32 / 06 23 09 08 38
- **LP Robotique Industrielle : Cédric CHEVALIER**  
cedric.chevalier@u-bourgogne.fr  
03 85 73 10 68



# L'ALTERNANCE

## Suivez-nous !



**IUT Le Creusot**

info.lecreusot@u-bourgogne.fr  
12 rue de la Fonderie - 71200 Le Creusot  
03 85 73 10 00

Conception : Site Universitaire du Creusot - Octobre 2023  
Credits photos : Polina Rankiewicz



## Notre formation dans le secteur tertiaire :



### BUT Techniques de Commercialisation

**Rythme :** 2 jours à l'IUT / 3 jours en entreprise

**Parcours possibles en alternance (dès la 2<sup>ème</sup> année) :**

- Marketing digital, e-business et entrepreneuriat
- Business développement et management de la relation client
- Stratégie de marque et événementiel

**Mots clefs :** communication, marketing, banque et assurance, commerce, relation client, management...

## Nos formations dans le secteur industriel :



### BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle

**Rythme :** 17 semaines à l'IUT / 35 semaines en entreprise

**Parcours possible en alternance (dès la 2<sup>ème</sup> année) :**

- Automatisation et informatique industrielle

**Mots clefs :** électronique, électrotechnique, automatique, informatique des systèmes industriels, robotique, automatisation...



### Licence Pro Ingénierie Numérique en Conception et Fabrication

**Rythme :** 15 semaines à l'IUT / 37 semaines en entreprise

**Mots clefs :** CFAO, conception mécanique 3D, calculs de structures, fabrication, industrialisation, programmation, métrologie...



### BUT Génie Mécanique et Productique

**Rythme :** 17 semaines à l'IUT / 35 semaines en entreprise

**Parcours possible en alternance (dès la 2<sup>ème</sup> année) :**

- Innovation pour l'industrie

**Mots clefs :** R&D, CFAO, industrie, maintenance, production, contrôle qualité...



### Licence Pro Mécatronique

**Rythme :** 15 semaines à l'IUT / 37 semaines en entreprise

**Mots clefs :** mécanique, électrotechnique, automatisation, informatique industrielle, hydraulique, capteurs...



### BUT Mesures Physiques

**Rythme :** 17 semaines à l'IUT / 35 semaines en entreprise

**Parcours possibles en alternance (dès la 2<sup>ème</sup> année) :**

- Techniques Instrumentales (TI)
- Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques (MCPC)

**Mots clefs :** instrumentation, métrologie, contrôle, essais, chimie, matériaux, tests, R&D...



### Licence Pro Robotique Industrielle

**Rythme :** 15 semaines à l'IUT / 37 semaines en entreprise

**Mots clefs :** programmation robots, cellule robotisée, préhenseur, vision industrielle, automatisation, réseaux industriels...



Toutes nos formations sont accessibles en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation !



L'IUT du Creusot est habilité à recevoir la Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance (CUFPA), anciennement nommée « taxe d'apprentissage ».  
Pour plus d'informations, rendez-vous sur : [iutlecreusot.u-bourgogne.fr](http://iutlecreusot.u-bourgogne.fr) > Rubrique « Relations Entreprises » > Onglet « CUFPA ».



Les coûts de formation dépendent des OPCO et des partenaires.  
Pour plus d'informations, contactez les responsables pédagogiques ou le SEFCA.

## NOS PARTENAIRES :

